
**Documentation technique de produits —
Symboles et clauses de protection utilisés
pour les documents et produits dont
l'usage est réservé**

*Technical product documentation — Protection notices for restricting the
use of documents and products*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 16016:2000

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1e3531dc-0f03-4f76-bf90-7fc383007403/iso-16016-2000>



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 16016:2000](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1e3531dc-0f03-4f76-bf90-7fc383007403/iso-16016-2000)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1e3531dc-0f03-4f76-bf90-7fc383007403/iso-16016-2000>

© ISO 2000

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente/du présent Norme internationale peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

La Norme internationale ISO 16016 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 10, *Dessins techniques, définition de produits et documentation y relative*, sous-comité SC 1, *Conventions générales*.

L'annexe A de la présente Norme internationale est donnée uniquement à titre d'information.

[ISO 16016:2000](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1e3531dc-0f03-4f76-bf90-7fc383007403/iso-16016-2000)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1e3531dc-0f03-4f76-bf90-7fc383007403/iso-16016-2000>

Introduction

La protection des documents et produits, de même que son étendue, est régie en premier lieu par la législation sur le droit de propriété industrielle et le droit d'auteur. Pour attirer l'attention des utilisateurs sur cette protection offerte par la loi, il est recommandé d'ajouter d'autres mesures de sauvegarde en recourant à des symboles et clauses de protection permettant de lutter contre l'usage abusif des documents et des produits.

En règle générale, seuls des accords contractuels adéquats entre les parties assurent une protection totale. Les clauses spécifiées dans la présente Norme internationale servent de rappel et d'explication. Elles visent à faciliter l'apport de la preuve et offrent davantage de garantie aux auteurs et détenteurs de droits de propriété industrielle.

Si des lois nationales imposent des exigences supplémentaires ou différentes pour le commerce national, par exemple l'usage de la langue nationale, ces exigences sont à respecter.

Les normes OMPI citées peuvent être obtenues auprès de l'organisme suivant:

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

34 chemin des Colombettes

CH-1211 Genève 20

<http://www.wipo.int>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 16016:2000](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1e3531dc-0f03-4f76-bf90-7fc383007403/iso-16016-2000)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1e3531dc-0f03-4f76-bf90-7fc383007403/iso-16016-2000>

Documentation technique de produits — Symboles et clauses de protection utilisés pour les documents et produits dont l'usage est réservé

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les symboles et clauses de protection destinés à prévenir l'utilisation abusive de documents et produits dont l'usage est réservé.

Grâce à l'uniformité de leur texte, ces symboles et clauses attirent l'attention sur l'existence d'un droit de propriété industrielle ou d'un droit d'auteur. En outre, ils indiquent clairement que le détenteur des droits prétend utiliser cette protection juridique dans son intégralité et, en plus, ils limitent toute exploitation desdits documents ou produits.

2 Références normatives

Les documents normatifs suivants contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Pour les références datées, les amendements ultérieurs ou les révisions de ces publications ne s'appliquent pas. Toutefois, les parties prenantes aux accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des documents normatifs indiqués ci-après. Pour les références non datées, la dernière édition du document normatif en référence s'applique. Les membres de l'ISO et de la CEI possèdent le registre des Normes internationales en vigueur.

Norme OMPI ST.3, *Codes à deux lettres pour la représentation des États, autres entités et organisations.*

Norme OMPI ST.16, *Code normalisé pour l'identification de différents types de documents de brevet.*

3 Termes et définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1

document

support sur lequel ou dans lequel des informations sont enregistrées

[GUIDE ISO/CEI 2:1996, définition 3.1, note 2]^[1]

NOTE Cette définition recouvre les documents papier, fichiers électroniques, programmes informatiques, dessins, enregistrements vidéo et enregistrements sonores.

3.2

produit

objet ou substance issu(e) d'un procédé naturel ou artificiel

[ISO 10303-1:1994]^[2]

4 Indication des droits de propriété

4.1 Généralités

Il est recommandé aux détenteurs ou concessionnaires de droits de propriété désirant faire état de leurs droits et en éviter la violation d'utiliser les marquages spécifiés en 4.2 à 4.4.

4.2 Droit d'auteur

L'existence d'un droit d'auteur est caractérisée

— soit par la lettre C entourée d'un cercle:

© nom du détenteur des droits d'origine ou de transfert suivi de l'année de première publication du document

NOTE Cette clause correspond à l'article III, alinéa 1 de la Convention universelle du droit d'auteur qui stipule également que les mentions correspondantes doivent être désignées de manière à exprimer avec suffisamment de clarté la réserve du droit d'auteur.

— soit par la mention:

«Tous droits réservés»

4.3 Brevets et modèles d'utilité

L'existence d'un brevet est caractérisée par un P entouré d'un cercle et celle d'un modèle d'utilité par un U entouré d'un cercle, le symbole étant suivi des trois éléments de données suivants:

— le code du pays conformément à la Norme OMPI ST.3 (qui correspond à l'ISO 3166-1^[3] complétée par le code des organisations internationales concernées par le droit de propriété industrielle);

— le numéro de publication ou d'enregistrement;

— le code alphabétique de la Norme OMPI ST.16.

EXEMPLE 1 Ⓒ FR 2 775 254 A1

EXEMPLE 2 Ⓓ US 5,927,354 B

4.4 Modèles de présentation (modèles de présentation industriels)

Les modèles de présentation peuvent être désignés sous l'appellation «modèles de présentation enregistrés» ou «modèles de présentation brevetés». L'existence d'un modèle de présentation est caractérisée par un D entouré d'un cercle, le symbole étant suivi des deux éléments de données suivants:

— le code du pays (voir 4.3);

— le numéro d'enregistrement ou de publication du modèle de présentation.

EXEMPLE Ⓓ DE 496 00 0001

4.5 Utilisation

Les clauses de protection ci-dessus peuvent être utilisées dans les citations de documents ou produits protégés dans d'autres publications telles que les catalogues, les offres, les prospectus, etc. S'il n'est pas possible d'utiliser

le caractère entouré d'un cercle, par exemple parce qu'il n'existe pas dans le jeu de caractères du logiciel de traitement de texte utilisé, la totalité du terme doit être saisie, par exemple Modèles d'utilité CH 679439 B5.

La notice de droit d'auteur se réfère à l'interdiction de la reproduction physique, tandis que les notices des brevets, modèles d'utilité et modèles de présentation se réfèrent à l'interdiction de l'utilisation à des fins lucratives de l'essence de l'objet (ou du procédé) visé et en interdit la reproduction ou la copie. Les clauses correspondantes n'affectent pas la communication d'informations sur les documents ou produits en question.

5 Libellé de la clause protégeant les documents

5.1 Version intégrale

Afin de mieux protéger le contenu ou l'information, il est recommandé d'employer le libellé suivant:

«Toute communication ou reproduction de ce document, sous quelque forme que ce soit, et toute exploitation ou communication de son contenu sont interdites, sauf autorisation écrite expresse. Tout manquement à cette règle est illicite et expose son auteur au versement de dommages et intérêts. Tous droits réservés pour le cas de la délivrance d'un brevet, d'un modèle d'utilité ou d'un modèle de présentation.»

La désignation explicite du document concerné (par exemple dessin technique, mode d'emploi, etc.) peut figurer à la place du mot «document» lorsque cela est jugé préférable. La limitation de l'utilisation d'un document peut être suspendue par une autorisation écrite du détenteur des droits de propriété.

Il est recommandé que les documents destinés à être cédés à des partenaires de langue étrangère soient accompagnés de l'une des versions linguistiques de la clause de protection indiquée dans l'annexe A.

5.2 Version abrégée

Lorsque la citation de la version intégrale n'est pas indispensable, il est possible d'utiliser la forme abrégée suivante:

«Se reporter à la clause de protection ISO 16016»

Toutefois, il convient d'éviter cette version dans la mesure du possible.

Annexe A (informative)

Traductions de la clause de protection indiquée en 5.1

Tableau A.1

Indicatif de la langue (nom de la langue) conformément à l'ISO 639 [4]	Texte
cs (tchèque)	Reproducování, šíření a poskytnutí tohoto dokumentu, jeho částí nebo jeho obsahu třetí osobě je bez výslovného souhlasu zakázáno. Porušení zákazu vede k odpovědnosti za vzniklou škodu. Všechna práva jsou vyhrazena rovněž v případech registrovaného patentu, průmyslového vzoru nebo výtvarného návrhu.
da (danois)	Dette dokument må ikke videregives til andre eller mangfoldiggøres, of dets indhold må ikke udnyttes eller offentliggøres, uden vores udtrykkelige tilladelse. Overtraedelser af dette vil medføre krav om skadeserstatning. Alle rettigheder forbeholdes, saerling retten til gennemførelse af patent-, brugsmodel- eller mønsterbeskyttelse.
de (allemand)	Weitergabe sowie Vervielfältigung dieses Dokuments, Verwertung und Mitteilung seines Inhalts verboten, soweit nicht ausdrücklich gestattet. Zuwiderhandlungen verpflichten zu Schadenersatz. Alle Rechte für den Fall der Patent-, Gebrauchsmuster- oder Geschmacksmustereintragung vorbehalten.
en (anglais)	The reproduction, distribution and utilization of this document as well as the communication of its contents to others without express authorization is prohibited. Offenders will be held liable for the payment of damages. All rights reserved in the event of the grant of a patent, utility model or design.
es (espagnol)	Sin nuestra expresa autorización, queda terminantemente prohibida la reproducción total o parcial de este documento, así como su uso indebido y/o su exhibición o comunicación a terceros. De los infractores se exigirá el correspondiente resarcimiento de daños y perjuicios. Quedan reservados todos los derechos inherentes, en especial los de patentes, de modelos registrados y estéticos.
it (italien)	È vietato consegnare a terzi o riprodurre questo documento, utilizzarne il contenuto o renderlo comunque noto a terzi senza esplicita autorizzazione. Ogni infrazione comporta il risarcimento dei danni subiti. Sono riservati tutti i diritti derivanti dalla concessione di brevetti per invenzioni industriali di utilità o di brevetti per modelli ornamentali.
ja (japonais)	明確な許諾なしにこの文書を複製・頒布・利用する行為及びその内容を他のものに伝達する行為は禁止されている。違反者は、損害賠償の義務を負う。特許・実用新案・意匠権を登録する全ての権利は留保されている。
nl (néerlandais)	Zonder uitdrukkelijke voorafgaande toestemming is het verboden dit document dan wel de hierin vervatte informatie te gebruiken voor andere doeleinden dans waarvoor de informatie is vrijgegeven, dan wel te vermenigvuldigen, verspreiden of op enige andere wijze aan derden beken to maken. Overtreders zijn verplicht de hieruit voortvloeiende schade te vergoeden. Alle rechten zijn voorbehouden, in het bijzonder het recht om octrooin, gebruiksmodellen en siermodellen aan te vragen.

Tableau A.1 (suite)

Indicatif de la langue (nom de la langue) conformément à l'ISO 639	Texte
no (norvégien)	Kopiering, distribusjon of utnyttelse av dette dokumentet såvel som offentliggjøring av dets innhold uten vår uttrykklige tillatelse er ikke tillatt. Overtredelse vil medføre krav om skadeserstatning. Alle rettigheter forbeholdes, særlig retten til gjennomførelse av patent-, bruksmodel- eller mønsterbeskyttelse.
pl (polonais)	Reprodukcja, rozpowszechnianie i wykorzystywanie niniejszego dokumentu, jak również przekazywanie jego zawartości innym, bez uzyskania formalnego upoważnienia, są zabronione. Naruszający ten zakaz będą zobowiązani do wyrównania strat. Wszystkie prawa zastrzeżone w przypadku udzielenia patentu na wynalazek, prawa ochronnego na wzór użytkowy lub wzór przemysłowy.
pt (portugais)	A reprodução, a distribuição e a utilização deste documento, assim como a comunicação do seu conteúdo a terceiros, são proibidas sem autorização expressa. Os infractores serão responsabilizados por perdas e danos. Todos os direitos são reservados no caso da concessão de uma patente, modelo de utilidade ou desenho industrial.
ru (russe)	Передача и размножение этого документа, а также использование и передача его содержания без особого на то разрешения запрещены. Нарушения обязуют к возмещению нанесённого ущерба. Все права сохраняются, право на подачу заявки для получения патента, право на регистрацию промышленного образца или право на дизайн.
sv (suédois)	Detta dokument får inte utan vårt tillstånd utlämnas till obehörig eller kopieras; ej heller får dess innehåll delges obehöriga eller utnyttjas. Överträdelse medför skadeståndsansvar. Alla rättigheter förbehålls, särskilt rätten att inlämna patent-, bruksmönster- eller mönsteransökningar.
zh (chinois)	本文未经许可不得转让及翻印，不允许引用或转载其内容，违者必纠，并须赔偿损失。保留专利及试样注册的所有权。